



À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP TENUE À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE AU 65, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE À RIVIÈRE-DU-LOUP, LE LUNDI 6 AOÛT 2018, À 19 HEURES.

Sont présents: La mairesse, madame Sylvie Vignet, les conseillers, messieurs Jacques Minville, Mario Bastille, André Beaulieu et Nelson Lepage.

Sont absents: Le maire suppléant, monsieur Gérald Plourde, et le conseiller, monsieur Steeve Drapeau.

Également présents: Le directeur général, monsieur Jacques Poulin, et le greffier, M^e Georges Deschênes, OMA, avocat.

FORMANT QUORUM DUDIT CONSEIL SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME LA MAIRESSE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Nelson Lepage, appuyé par le conseiller Mario Bastille:

Que ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté:

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux des séances du conseil du 26 juin, 3 juillet et 5 juillet 2018;
4. Autorisation à déposer une demande de financement au Fonds d'aide au rayonnement des régions dans le dossier du Parc maritime de la Pointe de Rivière-du-Loup;
5. Autorisation à déposer une demande de financement au Fonds du Mouvement Desjardins dans le dossier du Parc maritime de la Pointe de Rivière-du-Loup;
6. Autorisation à déposer des demandes de financement dans le cadre du Programme d'aide québécois pour les infrastructures aéroportuaires régionales pour l'aéroport;
7. Période de questions orales;
8. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Ville de
Rivière-du-Loup

Procès-verbal

Service du greffe
et des affaires juridiques

Numéro de résolution

**Rés. n°
426-2018**

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL DU 26 JUIN, 3 JUILLET ET 5 JUILLET 2018

Il est proposé par le conseiller André Beaulieu, appuyé par le conseiller Jacques Minville:

Que ce conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du mardi 26 juin 2018, de la séance ordinaire du mardi 3 juillet 2018 et de la séance extraordinaire du jeudi 5 juillet 2018 à 12 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Rés. n°
427-2018**

4. AUTORISATION À DÉPOSER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT AU FONDS D'AIDE AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS DANS LE DOSSIER DU PARC MARITIME DE LA POINTE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Il est proposé par le conseiller Nelson Lepage, appuyé par le conseiller André Beaulieu:

Que ce conseil, sous la recommandation du directeur du Service du développement économique, autorise le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du Fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR) pour le projet du Parc maritime de la Pointe de Rivière-du-Loup et autorise le directeur général à signer tous les documents requis à cet effet pour la Ville de Rivière-du-Loup et au nom de celle-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Rés. n°
428-2018**

5. AUTORISATION À DÉPOSER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT AU FONDS DU MOUVEMENT DESJARDINS DANS LE DOSSIER DU PARC MARITIME DE LA POINTE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Il est proposé par le conseiller Mario Bastille, appuyé par le conseiller Nelson Lepage:

Que ce conseil, sous la recommandation du directeur du Service du développement économique, autorise le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du Fonds de cent millions de dollars du Mouvement Desjardins pour le projet de Parc maritime de la Pointe de Rivière-du-Loup et autorise le directeur général à signer tous les documents requis à cet effet pour la Ville de Rivière-du-Loup et au nom de celle-ci.

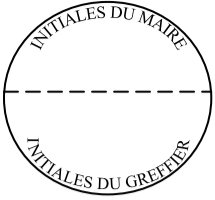
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Rés. n°
429-2018**

6. AUTORISATION À DÉPOSER DES DEMANDES DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE QUÉBÉCOIS POUR LES INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES RÉGIONALES POUR L'AÉROPORT

Il est proposé par le conseiller Jacques Minville, appuyé par le conseiller André Beaulieu:

Que ce conseil autorise le dépôt de demandes de subvention dans le cadre du Programme d'aide québécois pour les infrastructures aéroportuaires régionales (PAQIAR) pour les différents projets de l'aéroport de Rivière-du-Loup et autorise le directeur général à signer tous les documents requis à cet effet pour la Ville de Rivière-du-Loup et au nom de celle-ci;



Numéro de résolution

Confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles ainsi que des coûts d'exploitation continus et certifie que le projet fait l'objet d'une acceptabilité sociale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES

Madame la Mairesse répond aux questions orales provenant de la salle.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le greffier,

M^e Georges Deschênes, OMA avocat

La mairesse,

Sylvie Vignet

